

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Motocycle</u>	Poids à vide	<u>120</u>
Marque de fabrique	<u>K T M</u>	Poids total	<u>300</u>
Type	<u>GS 250 DCH</u>	Carburant	<u>B</u>
Homologation		Cylindrée	<u>245</u>
N° CH	<u>6462 55</u>	CV-impôt	<u>1,25</u>
Nombre de places	<u>1</u>		

Remarques, modifications, conditions et inscriptions dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Insonorisation : - étranglement de l'aspiration (ϕ 45/23/20 x 40 mm);
- étranglement de l'échappement (pot auxiliaire devant le cylindre, ϕ 28/25 mm);
- feutres dans la chambre d'aspiration (le couvercle à gauche, à droite et à l'arrière).
- +) Variante de pneus : AR = 4,50 - 18 charge 320 (2,25) Vmax 130 km/h (M).
- Jantes : roues à rayons acier avec jantes alliage léger "NORDISK".
- §) Equipement : une bavette est exigée derrière la roue avant et une derrière la roue arrière.